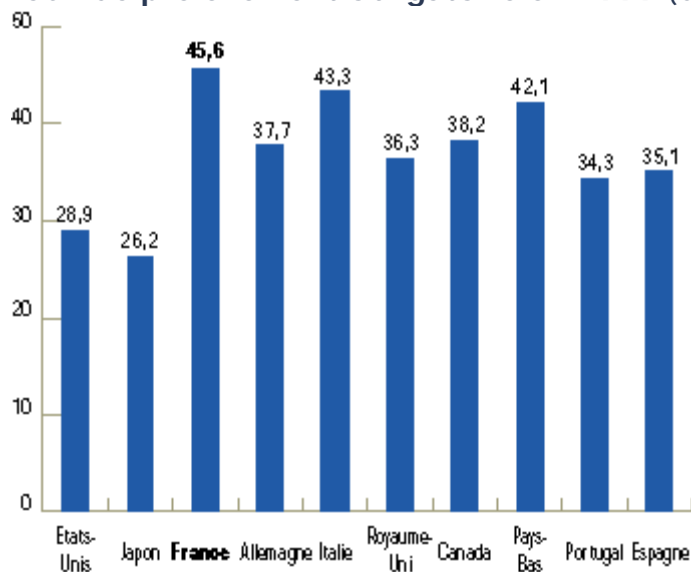


## La compétitivité française hypothéquée par la fiscalité

Dans le transport, on a coutume de dire que la fiscalité spécifique se situe dans la moyenne européenne ; ce n'est pas faux mais c'est insuffisant pour comprendre la perte de compétitivité du pavillon. En effet, ce qui compte en dernier ressort, c'est le niveau de fiscalité globale qui vient affecter le coût des produits et des prestations. De ce point de vue, la France est largement handicapée non seulement par son niveau de prélèvement obligatoire actuel mais également par la fragilité de ses équilibres financiers.

La France occupe sans conteste la tête du peloton en matière des prélèvements obligatoires, ce qui constitue un lourd handicap pour la compétitivité. La différence est de plus de 15 points avec les Etats-Unis et de 20 points avec le Japon. En Europe, la différence est significative, par exemple, avec le Royaume-Uni (environ 10 points), avec l'Allemagne (environ 8 points) ou encore avec l'Espagne (10 points), même si des problèmes méthodologiques rendent les comparaisons difficiles. La raison essentielle tient au poids des dépenses publiques et notamment de celui de la charge financière de la fonction publique qui représente plus de 43% du budget global de l'Etat.

### Taux de prélèvement obligatoire en 1999 (en pourcentage)



En dépit de ce très haut niveau de prélèvement, la dette publique demeure encore importante puisqu'elle équivaut, en 2001, à 57% du PIB. Certes, les prélèvements obligatoires ont légèrement diminué en 2001 (44,9%) après avoir atteint un point culminant en 1999 (45,6%). Cependant les prévisions de diminution dépendront, pour une grande part, de la situation économique. Comme la situation économique est moins bonne en 2002, les rentrées fiscales seront mécaniquement en baisse.

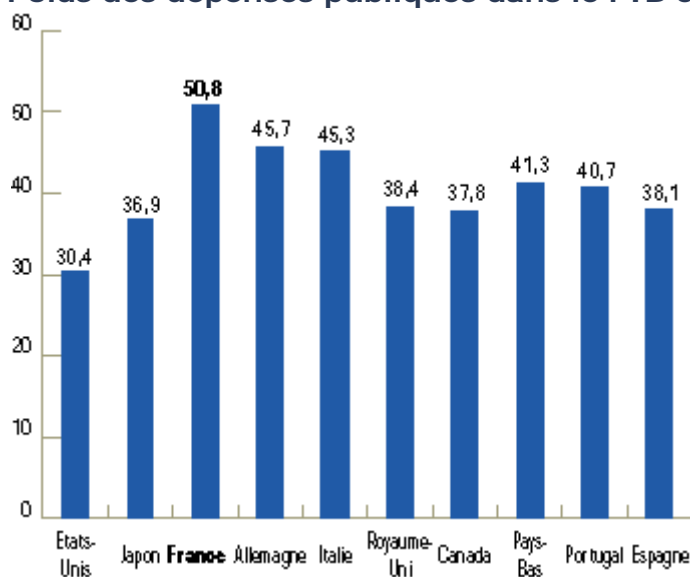
## Dette des administrations publiques (en % du PIB)

1997	59,3
1998	59,5
1999	58,5
2000	57,6
2001	57,1
2002*	56,3
2003*	55,7
2004*	54,5
2005*	52,8

\* Prévisions

Il faudra alors soit accepter un déficit budgétaire plus important (et donc un endettement accru), soit augmenter les ressources fiscales. La France ne serait sans doute pas le seul pays à laisser filer son déficit budgétaire puisque comme de nombreux autres pays européens, y compris l'Allemagne après les efforts consentis en 1997 pour la qualification pour l'euro, on a relâché les efforts en matière de dépenses publiques. Il faut noter que les seuls intérêts de la dette représentent environ 15% du budget.

## Poids des dépenses publiques dans le PIB en 2001 (en pourcentage)



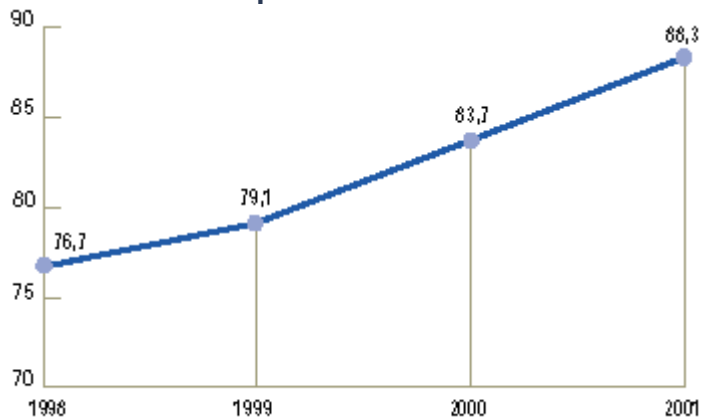
En fait, la France dispose d'assez peu de marges de manœuvre, en particulier du fait du surdimensionnement de l'Etat. Quantitativement surabondants, les effectifs publics sont qualitativement inadaptés (sécurité, enseignement, santé, etc.). Le public représente plus de 20% des effectifs en France alors que les Etats-Unis, l'Allemagne ou encore l'Espagne sont autour de 15%. Les effectifs de l'Etat représentant 1 637 648 fonctionnaires en 1990 ; en 2002, ils représentent 1 723 071. La moitié des effectifs doivent partir en retraite d'ici dix ans et cela offre une opportunité de moderniser enfin nos services publics et de les rendre plus productifs. Il faudra cependant compter avec les réactions corporatistes car toutes les velléités de réforme dans ce domaine ont toujours échoué (exemple : dans l'éducation ou dans les impôts où les ministres ont dû démissionner après l'annonce de réformes). Par ailleurs, ces départs vont peser sur le financement des retraites ; autre dossier que l'on peine à ouvrir pour ne pas mécontenter les intéressés.

### Taux d'impôt sur les sociétés (en pourcentage)

<b>France</b>	<b>33,3</b>
Allemagne	25,0
Italie	37,0
Royaume-Uni	30,0
Pays-Bas	35,0
Portugal	37,2
Espagne	32,0

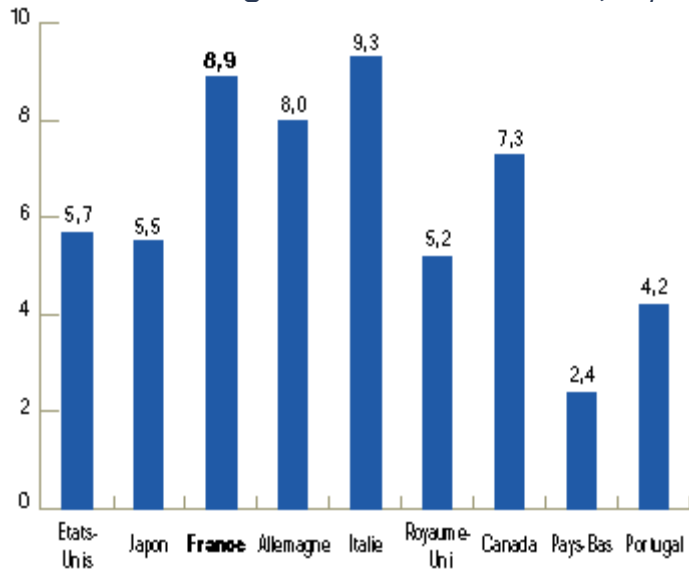
Pour réduire le déficit budgétaire et alléger la dette, on ne peut guère compter sur les ressources prélevées sur les entreprises, déjà lourdement taxées du fait des prélèvements sociaux et du niveau de l'impôt sur les sociétés. Il faudrait au contraire alléger le coût des charges sociales et diminuer l'impôt sur les sociétés, si l'on veut redonner de la compétitivité perdue aux entreprises et ainsi limiter les phénomènes de délocalisation.

### Evolution des dépenses d'assurance maladie (en milliards d'euros)



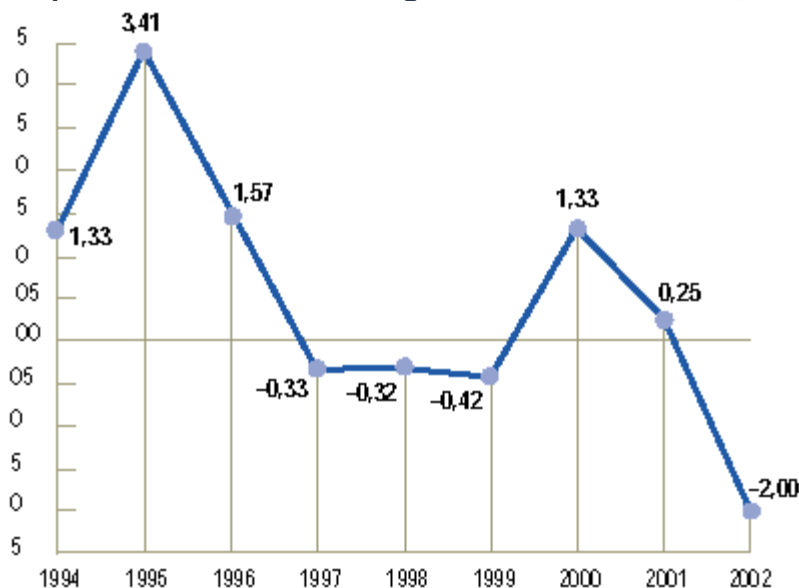
La France est également malade de ses comptes sociaux dont l'équilibre est plus que précaire, tant en ce qui concerne l'assurance maladie que les retraites ou encore la couverture chômage. Le régime général de la sécurité sociale a connu un excédent de 1999 à 2001 mais c'est davantage grâce à la reprise économique qu'à la diminution des dépenses. L'année 2002, de ce point de vue, devrait afficher de moins bons résultats. Il faut par ailleurs relativiser les résultats positifs du régime général, 1,5 milliard d'euros de solde positif en 2001, mais sur un total de 227 milliards de recettes. C'est très insuffisant pour faire face au moindre ralentissement économique et compenser les déficits antérieurs. Le régime général peut facilement retrouver une situation globalement négative si la croissance (et donc le montant des cotisations) se tasse ; cela d'autant plus que le régime maladie n'est jamais sorti du rouge et que les dépenses le concernant ne cessent d'augmenter (déficit prévu 6 milliards d'euros en 2002 et 8 milliards d'euros en 2003). Là aussi, toutes les réformes tentées ont conduit à l'échec.

### Taux de chômage en décembre 2001 (en pourcentage)



Le niveau du chômage constitue également une grande faiblesse de la France même si le taux a diminué pour passer de plus de 12% en 1997 à 8,9% en 2001. A noter que la régression a été générale chez nos partenaires européens durant la même période ; cette amélioration étant due essentiellement au bon contexte économique. Mais, depuis le printemps 2001, le nombre de sans emplois est reparti à la hausse. Globalement, la France occupe les derniers rangs de la classe européenne avec l'Espagne et l'Italie. C'est évidemment un handicap pour la croissance et pour les comptes sociaux.

### Comptes assurance chômage (en milliards d'euros)

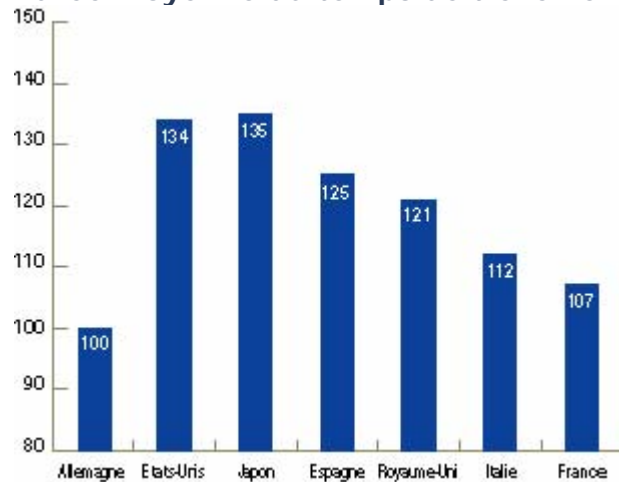


Pour 2002, il faudra compter avec un nouveau déficit de l'Unedic de l'ordre de 3,8 milliards d'euros sur un budget d'environ 22 milliards. La couverture sociale du chômage est à la fois un atout, car elle permet de garantir des revenus aux salariés privés d'emplois, mais c'est un handicap car elle n'est pas suffisamment incitative pour encourager la volonté de se réinsérer.

## La réforme des retraites toujours repoussée

Le dernier dossier difficile pour la France est celui des retraites. En 2040, nous compterons sept retraités pour dix actifs, soit une demande de financement de 4 points supplémentaires du PIB en quarante ans. L'entrée plus tardive sur le marché du travail, l'allongement de la durée de vie, la structure de la démographie explique ce phénomène. Or, le dossier des retraites est tout juste ouvert alors que l'on sait que le financement sera impossible à assurer. Sans parler de la multiplicité des régimes particuliers qui constituent autant de freins corporatistes pour une remise à plat qui permettrait d'éviter une grave crise financière. La création du fonds de réserve apparaît de ce point de vue comme très anecdotique en regard des sommes en jeu pour éviter la crise dont la vraie résolution impose de mettre en débat l'âge de la retraite, le montant des cotisations, le niveau des pensions et l'équilibre répartition-capitalisation. En n'ouvrant pas ce dossier sensible, les générations actuelles hypothèquent les retraites des générations à venir, ce qui ne témoigne ni d'une grande lucidité, ni d'un grand courage.

### Durée moyenne du temps de travail annuel en 2000 (*indice 100 Allemagne*)



D'une certaine manière, la France vit à crédit. En éludant les réformes de fond, elle hypothèque les fruits de la croissance à venir et fait peser sur les générations futures le poids des dépenses qu'elle ne veut pas réduire. Parmi les dossiers lourds : le poids des dépenses publiques, l'hypertrophie de la fonction publique, le haut niveau de chômage et le financement des retraites ; autant de handicaps pour la compétitivité. Côté recettes, aucune marge de manœuvre n'est possible puisque le taux de prélèvement est l'un des plus hauts du monde. Seule la réduction des dépenses permettrait de redonner des marges de compétitivité à l'économie, à moins évidemment de se résoudre à accepter une délocalisation accrue de nos activités dans les pays où le poids fiscal est notoirement plus acceptable. Et comme par ailleurs la durée du travail est l'une des plus faibles, les marges de manœuvre sont assez réduites.

source : INSEE CNAM UNEDIC OCDE

**Gaston BESSAY**